

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Printiver SA en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 17.12.2003
4.

*Echéance de préavis des créances: **01.03.2004***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Etude Oberson, rue de Candolle No 20, rue de Candolle No 20, 1205 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément aux articles 745 al. 3 et 823 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs
- Etude de Me Laurent Brechbühl, notaire
1208 Genève
- (02090360)